
MODALITÉS D'INSCRIPTION

1- Pré-inscription à la Direction Enfance Jeunesse
Education de la mairie de Narbonne,
1 impasse le Soleil - 04 68 90 26 60.

2-Rencontre avec la directrice d'école et
l'enseignante du dispositif, visite de l'école.

3- Etude de la demande d'inscription lors du
comité technique (par des membres de l'Education
nationale, Mairie, PMI et CAF), en fonction du
nombre de demandes et de places disponibles au
sein du dispositif.

4- Si la demande est acceptée, validation de
l'inscription par la mairie et admission réalisée à
l'école avec la Directrice.

Dispositif de moins de trois ans École maternelle MARIE CURIE

22, chemin de la cité 11100 Narbonne
04 68 32 17 31



DISPOSITIF D'ACCUEIL ET DE SCOLARISATION DES ENFANTS DE MOINS DE TROIS ANS



La scolarisation d'un enfant dès l'âge de deux ans est une **chance pour lui et sa famille** lorsqu'elle correspond à ses besoins et se déroule **dans des conditions adaptées**.

Bien l'accompagner à l'école, en **toute confiance** et de façon **régulière** l'aidera à aimer l'école et à accepter des règles propres à la vie en collectivité.

L'école maternelle est une étape essentielle du parcours des élèves pour garantir leur réussite scolaire. Les enfants y sont accueillis avec **la plus grande bienveillance, dans le respect de leur rythme et de leurs besoins**.

La mission principale de l'école est de donner aux élèves **envie d'apprendre, de les aider à affirmer et épanouir leur personnalité**. Ils y développent leur langage oral et commencent à découvrir les écrits, les nombres et autres domaines d'apprentissage.

Ils apprennent en jouant, en s'exerçant, en résolvant des problèmes et en mémorisant.

A Narbonne,

Le dispositif de moins de trois ans, c'est :

- Un dispositif intégré dans une école.
- Un effectif réduit, une enseignante et une ATSEM spécifiques pour cette classe.
- Une première scolarisation le matin d'abord, avec des horaires adaptés aux besoins des enfants, puis, progressivement et en fonction de chaque enfant, l'après-midi.
- Une rentrée individualisée et progressive qui permet une adaptation en douceur à l'école.
- Un espace aménagé aux conditions d'éveil et d'apprentissage spécifiques
- Un accueil privilégié des familles tout au long de l'année (participation à des activités de classe, rencontres, suivi du projet de scolarisation).